



Service Sécurité  
**Police Municipale**  
Pl. de l'Hôtel-de-Ville 2 / CP 512  
1870 Monthey  
Tél. 024 475 75 75  
parking@monthey.ch

## Abonnement annuel de stationnement en Ville de Monthey

*Merci de remplir ce formulaire de manière lisible et de cocher les cases qui conviennent.*

### CARTES DE PARKINGS

Cotterg

Château-Vieux

Fr. 1'320.-/année (1 mois offert inclus, payable en 1x)

ou Fr. 480.-/trimestre (sur demande)

(TVA comprise)

### AUTORISATIONS DE STATIONNEMENT EN RUE

Zone brune : Plantaud / Piscine / Industrie / Tornettes

Zone violette : Monthéolo / Crochetan / Martoret

Zone orange : Closillon / Arche / Champerfou

Zone rose : Dailles / Merisiers

Fr. 330.-/année (1 mois offert inclus, payable en 1x)

Places d'Armes : Fr. 660.-/année (1 mois offert inclus, payable en 1x)

Titre :  Madame  Monsieur

Nom et prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

NPA et localité : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

N° de téléphone : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

N° d'immatriculation : \_\_\_\_\_

Location dès le : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

### Règles et conditions :

- L'autorisation en rue est utilisable uniquement dans la zone attribuée, en fonction du quartier d'habitation. Le/la locataire doit fournir une attestation de sa gérance confirmant ne pas avoir de place à disposition.
- L'abonnement permet d'accéder au parking sans garantir la disponibilité d'une place.
- La carte n'est pas transmissible et n'est valable que pour le véhicule susmentionné.
- Tout véhicule sans plaques est interdit.
- L'octroi d'une location au parking de la Place d'Armes est réservé aux travailleurs en fonction de la distance domicile/travail, laquelle doit être supérieure à 750 mètres (à vol d'oiseau) pour pouvoir y prétendre.
- La location est annuelle (année civile).